

Radioscopie (Par Majid Blal)



Humanité, suffrage et souffrance universels

Désormais, il n'y a plus qu'une seule hyperpuissance pour sceller le destin du monde. Un état unique pour gouverner plus de six milliards d'habitants. Les décisions prises à Washington régissent l'humanité.

Dans un sketch célèbre, le non moins célèbre Sol faisait dire à l'un des compagnons de Jacques Cartier pendant la rencontre ultime avec les amérindiens : « *Nous ne voulons que votre bien et nous l'aurons* ». L'administration Bush rabâche dans l'arrogance le même message à tout l'univers.

Désormais, l'humeur américaine se répercute instantanément sur le quotidien universel. Big Brother is watching you. Unique recours est d'atténuer les symptômes.

Puisque le sort de la planète est intimement lié au paternalisme américain.

Puisque l'économie globale ne peut arrêter des choix sans l'aval américain.

Puisque les États-Unis se targuent d'être un phare de démocratie et des libertés.

Puisque l'opinion publique mondiale a besoin d'une tribune pour s'exprimer.

Puisque la démocratie est d'abord participative.

Puisque dans la notion de suffrage universel il y a le mot universel.

Je suggère que toute la planète devrait voter pour l'élection du président des États-Unis.

Bien sûr, l'exercice serait ce que sont les grammys aux oscars. Une façon de souligner aux électeurs américains la tendance qui se dessine sur la planète bleue.

L'humanité serait un arbitre de taille pour que les citoyens américains adoptent la meilleure attitude si, bien sûr, ils aspirent à adopter l'humanité comme le prêche leur discours.

La seule variable dans ce scrutin serait l'ajout pour le reste du monde d'un outsider en plus des candidats démocrate et républicain pour le vote interne américain. On mettrait Cofi Anan sur la liste des présidentiables pour tester le rôle de l'ONU dans la bonne gouvernance de la planète.

Les maisons de sondage consulteraient tout le monde en même temps à l'heure GMT. CNN parlerait du caucus asiatique, des primaires africaines, du super jeudi (parmi les quatre jeudis) européen.

Les maîtres chanteurs négocieraient leurs voix. Les journaux, marocains diraient leur Opinion s'ils se réveillent le Matin. Les Français palabrerait sur le Monde. Le New York Times se soucierait du destin de chaque citoyen du monde. Maghreb-Canada Express dénoncerait ces maghrébins qui, parce que non noirs, ne se considéraient pas comme africains. Il y aurait Avis et Budget offrant la location des idées et des portes voix pour ceux qui sont déjà à court. Le Canada pourrait ex-

porter son génial programme des Commandites pour vendre l'US aux Canadiens, surtout aux Québécois.

Dans les pays où la démocratie est défaillante, les gens pourraient se prononcer librement. Ils pourraient choisir le président du monde à défaut de choisir leurs dirigeants. La démocratie se harderait dans les inconscients des cinq continents parce qu'elle aurait pris sur elle de défricher l'inculte même Arab(le) pour un vrai bouillon de cultures.

Les mots de la liberté prendraient enfin le sens du libre choix.

Consultation ne serait pas juste une visite à l'hôpital.

Plébiscite deviendrait un mot ancêtre comme Tyrannosaure, synonyme de totalitaire.

Dépouillement (du scrutin) un mot pour habiller la démocratie et non une agression systématique et systémique d'une population donnée.

Suffrage dont la racine n'a rien avec souffrance.

Caucus ne serait pas une personne qu'on laisse dans l'ignorance.

Boycott un terme qui ne voudrait rien dire dans le jargon des jeux olympiques

Adoption serait pour les textes de lois universelles et non un terme de Vision Mondiale.

Urne, une boîte magique qui raconterait l'espoir du monde et non un récipient pour faire ses besoins.

Et finalement, Prise de position ne devrait pas signifier qu'on s'allonge. l'humanité est fatiguée des intentions missionnaires!

Je n'aborde pas l'effet boomerang qui mettrait les institutions internationales dans l'obligation de bien servir l'humanité par exemple :

La banque Mondiale serait enfin une banque à vocation mondiale.

Le FMI se questionnerait sur l'impact des restructurations sur les populations plus que sur les intérêts de la dette.

Le collatéral serait une plus value pour les populations et non une stèle des victimes anonymes du capital.

Le café équitable, les roses colombiennes ne seraient plus la pénitence des biens pensants.

L'échange inégal, la détérioration des termes de l'échange, la main mise car non admises sur les richesses d'autrui, les exceptions culturelles, l'hégémonie des compagnies pharmaceutiques, les OGM ainsi qu'une panoplie de revendications pourraient faire l'enjeu d'une prise de conscience et se traduire à travers une élection, du moins symbolique du prochain dirigeant du monde.

D'ici là, comme disent les démocrates et les républicains trahis : Anybody but bush!

CHRONIQUE

majidblal@hotmail.com

GASTRONOMIE

LE SOLEIL DE LA MÉDITERRANÉE
DANS VOTRE ASSIETTE



2128, Galt-Ouest
Sherbrooke
Tel (819) 569-8282

Accueil chaleureux dans une ambiance feutrée. Du ton orange s'échappent les couleurs intimistes du tamisé.

Le GARIBALDI est avenant. Propre. Agréable. Puis vous cément les effluves : fines herbes, parmesan et hospitalité. Pasta Toscani, Napolitani ou Pepati, poivre en grain, ail, échalote, veau Limone et la touche du Chef.

Abdellah Al Hakimi ajoute le savoir faire culinaire à deux maîtrises et à l'œil pétillant qui le caractérise. Il est le propriétaire du Snack où le Panini est roi. Les ingrédients valent bien les mots du linguiste qui cherche la sémantique du bon goût. La saveur valse au toucher d'une main généreuse et amicale.

Le GARIBALDI. Une fine cuisine italienne au prix raisonnable. Une touche gastronomique à la portée de toutes les bourses. Enfin le service respectueux et surtout très discret.

COMMUNIQUÉ DU CONSULAT
GÉNÉRAL DU ROYAUME DU MAROC
RELATIF À LA NOUVELLE
RÉGLEMENTATION DE L'ÉTAT CIVIL

Le Consulat Général du Royaume du Maroc a l'honneur de porter à la connaissance de la Communauté marocaine résidant au Canada que, selon la nouvelle législation marocaine régissant l'État Civil (Loi n 37/99):

- Les déclarations de naissances auprès de ce Consulat Général doivent se faire obligatoirement dans un délai de rigueur n'excédant pas trente (30) jours à partir de la date de naissance de l'enfant.
- Passé ce délai, le Consulat Général ne pourra pas transcrire le nouveau né sur le Livret de l'État Civil du père et serait dans l'obligation d'envoyer d'abord le dossier de l'intéressé, pour validation de transcription au Maroc, auprès du tribunal de 1ère instance de Rabat.
- Dans ce cas, l'article 31 (Chapitre VII) prévoit des pénalités de 300 à 1200 Dirhams.
- Pour plus de précisions, consultez le site web : <http://www.consulatdumaroc.ca>